

Mon assureur veut resilier mon contrat d assurance

Par fabiomlj, le 05/02/2023 à 19:01

Bonjour,

Voilà je vous explique mon cas il y a deux jours mon assureur XXXXX m à contacté par téléphone q u il ne vont pas reconduire mon assurance auto ,leur demandant pourquoi ils m ont répondu que j avais eu trop de sinistres deux accidents en décembre 2021 et le 2eme en 2022 (je ne suis pas responsable) mon 2 eme sinistre a été réglé j ai pu faire réparé ma voiture mais le 1 er non il est toujours en cours car c est plus long celui qui m ai rentré dedans est étranger mais c est toujours en cours est ce qu ils ont le droit de me résilier alors que j ai un sinistre en cours? et de plus c est mon assureur qui me dit que c est mieux que se soit moi qui résilie mon contrat avant la date

Par Chaber, le 05/02/2023 à 19:44

bonjour

Un assureur a, comme l'assuré, la faculté de résilier à l'échéance anniversaire sans motif moyennant préavis de deux mois.

Il est préférable pour vous de procéder vous-même à la résiliation, sinon figurera sur le relevé d'information " résilié par l'asureur" source de problèmes pour trouver un nouvel assureur à prix raisonnable